

COMPTE-RENDU DU CCE ORDINAIRE DES 24 ET 25 MAI 2007

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DES PROCES VERBAUX :

- du CCE ORDINAIRE du 9 Novembre 2006
- du CCE EXTRAORDINAIRE du 8 Décembre 2006
- du CCE EXTRAORDINAIRE du 21 Décembre 2006

VOTANTS 18

POUR : AUT/CFTC/CGC/CGT/FO/UNSA/CFDT = 18 VOIX

CONTRE : NEANT

BILAN SOCIAL 2006 :

L'Equipe de la DRH nous a fait la présentation du Bilan social de l'Entreprise.

Effectif global: 4763 salariés, en recul = - 4,85% en 2006 (dû au fait du changement d'exploitation ; fermetures, cessions, location gérance franchise).

Effectif permanent : 1758 salariés, en recul = - 2,82%.

Total des Départs : 4777 salariés

Démission : 936 salariés

Licenciements économiques : 0 salariés

Retraites et Préretraites : 0 salariés

Licenciements pour d'autres causes : 329 salariés

Absentéisme : en baisse sur 2006

Accident du Travail et de Trajet : en baisse sur 2006 ainsi que le taux de fréquence (mais augmentation par contre du nombre de journées d'arrêt pour accidents de trajets).

Hiérarchie des Rémunérations : le montant global des dix rémunérations les plus élevées (Comité de direction) correspond à une évolution de + 8,25% et correspond en valeur : 1 235 305 Euros.

Commentaire CFDT :

Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Chacun peut les interpréter à sa guise mais le bilan est là !

Les effectifs fondent d'année en année comme une « peau de chagrin ».

La direction a choisi de nous faire passer la pilule sur son mode de gestion d'exploitation mais la réalité est bien sa politique de « restructuration à la hussarde » Fermetures / Cessions/ LGF/, externalisation des effectifs ou simplement suppression d'emplois ?

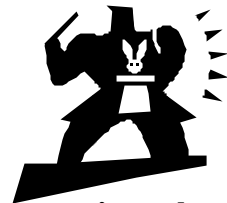
La CFDT n'est pas dupe, et à mis encore une fois en exergue lors de ce CCE en interpellant la DRH.

2006 = mise en LGF et Fermetures = 0 licenciements économiques !

2006 = 329 licenciements

Il faut trouver d'autres exemples en France où les entreprises se restructurent sans licenciements économiques ? Chez nous ce sont des

MAGICIENS !



On est bien tout va bien !

Concernant les plus dix plus hautes rémunérations (pas 1 FEMME) , c'est la CFDT qui a fait le calcul de l'évolution : + 8,25% (confirmé par la DRH) et + 14% sur deux ans sachant que le salaire des ouvriers sur la même année a progressé lui avec le large bonus que la direction nous a accordé et avec 0% d'augmentation générale de : une évolution inférieure à l'inflation et qui n'est pas acquise.

Il est vrai qu'en haut de la pyramide on est jamais mieux servi que par soi-même !

MERCI PATRON

Sur la baisse des accidents de travail , on voit que la sensibilisation de la prévention des risques entre autre, pour éviter les chutes , les glissades et les écrasements , le fameux dossier d'équipement de chaussures de sécurité pour l'ensemble du Personnel en exploitation , commence à payer . Qui veut, peut. Le tout pour une Entreprise responsable il ne suffit pas de faire que du marketing social pour glorifier et entretenir son image pour communiquer, il faut aussi mettre les moyens, et se donner les moyens.

Rapport de la Commission sur l'Egalité Professionnelle H/F :

Le constat fait par la présidente (FO) après tant d'année, le différentiel sur les salaires entre les hommes et les femmes est un désert total sur les cadres fonctionnels féminins ainsi que le temps partiel réservé et imposé au personnel féminin.

Ce constat ne date pas d'hier et la CFDT après plusieurs demandes successives auprès de la DRH et de la DDTE, voit acter le début d'une négociation pour le 15 juin 2007.

Rapport de la Commission Suivi de Sécurité :

Le bilan est satisfaisant pour le rapporteur (Président UNSA) !

Rapport de la Commission Logement :

Une nouvelle communication sera faite aux salariés par l'intermédiaire des fiches de paie du mois de juin sur les nouvelles modalités de l'attribution de l'accès aux logements sociaux et à la propriété ainsi qu'aux différentes possibilités de la mise en œuvre de travaux.

Point sur le Plan de Sauvegarde de l'Emploi mis en place dans le cadre des fermetures des Cafétérias de DOUAI et du CREUSOT :

La DRH nous a présenté le bilan social du P.S.E. après les rencontres des deux commissions de suivi des 23 mars et 22 mai 2007.

Le Creusot = 11 salariés = 4 licenciements économiques et 7 salariés reclassés

Douai = 10 salariés = 9 licenciements économiques et 1 salarié reclassé.

La CFDT a demandé si un Rapport avait été rédigé par les soins de la Direction du Travail lors des commissions de suivi du P.S.E.

Pas à la connaissance de la DRH.

Information et consultation du CCE sur le projet relatif à l'arrêt d'exploitation de la Cafétéria de ROUEN ST SEVER :

La DRH nous informe que cet établissement fermera fin Août et que les salariés seront transférés sur les 3 autres Cafétérias de l'agglomération Rouennaise.

La DRH nous a sollicité en nous demandant notre AVIS.

Pour la CFDT ayant une nouvelle fois interpellé la DRH en lui réclamant des informations plus probantes et notamment les offres d'emplois et de postes sur les transferts sur les autres sites par des documents écrits et pas simplement des déclarations de bonnes intentions et que par défaut il ne nous apparaissait pas opportun de donner un AVIS sur ce projet qui se finalisera fin Août , mais que par conséquent la consultation devrait se faire sur la base d'engagements garantis et ce n'est toujours pas le cas !

Information du CCE sur les projets de mise en location gérance franchise des Cafétérias de La Chapelle/Erdre et Montélimar :

La DRH nous informe de la finalisation des projets et que la mise en L.G.F. se fera pour la Chapelle/Erdre le 1^{er} juillet 2007 et que le gérant sera Mr Christophe Mordel et que pour la Caf de Montélimar la mise en L.G.F. se fera le 1^{er} Août 2007 et que le gérant sera Mr Sébastien Facchetti.

Point sur le projet de fermeture de la Cafétéria de Clermont-Ferrand JAUDE :

La DRH nous informe de la fermeture de l'établissement pour fin septembre 2007.

Point sur le projet de mise en location gérance franchise de NARBONNE SM :

La DRH nous informe de la finalisation du projet et de sa mise en L.G.F. pour le 1^{er} juillet 2007 et que le gérant sera Mr Rodriguez.

Point sur le projet de cession de la Cafétéria de Toulouse Pont des Demoiselles et de Toulon la Valette :

La DRH nous informe de la fermeture de Toulon la Valette pour le 1^{er} juin 2007 et de la fermeture de Toulouse Pont des Demoiselles pour fin Août.

La CFDT est toujours en attente d'offres valables, d'emplois garantis sur la mutation à la Distribution Casino France. Dont acte.

Informations Economiques 2006 :

Le Directeur Financier nous a fait la déclinaison ainsi que l'analyse économique de l'Entreprise :

Groupe Casino Cafétéria (y compris R2C / Evénementiels/ Cœur de Blé)

Chiffre d'Affaire H.T. = + 1,2%

Résultat d'Exploitation = - 24%

Résultat Net = - 60%

Baisse significative des clients en Cafétérias intégrés mais compensés par R2C/ REPABURO

Les résultats ne sont pas bons et la tendance depuis le début de l'année n'est pas bonne non plus, nous continuons à perdre des clients.

Commentaire CFDT :

La CFDT est intervenu avec véhémence sur l'action économique et notamment sur « L'hémorragie » de notre déficit de clientèle depuis plusieurs années et qui s'accroît de mois en mois. Nous avons interpellé notre Direction Générale sur la dynamique commerciale et notamment sur la politique sur les prix de vente qui nous semble ne pas correspondre à une restauration commerciale simple en libre service. Nous avons fait remarquer que l'idée de diversification d'une restauration à thème s'imposait dans l'urgence pour redonner de l'élan et du souffle à l'Entreprise et que l'idée d'une restauration de service à table et à thème, nous semblait une dynamique positive et intéressante de la part de notre nouveau Directeur Général.

Quid de la démarche ! Est ce que notre Actionnaire principal sera convaincu de la stratégie à mettre en œuvre en y mettant du « cash » sachant que le recentrage stratégique doit se faire sur son activité principale c'est-à-dire la distribution.

D'autre part nous avons aussi plaidé sur la notion de service à nos clients, la direction ne peut se contenter pour motiver les salariés de faire des réunions « gagnons des clients » et qu'avant tout les salariés regardaient le bas de leur fiche de paie. Ce n'est pas en payant les salariés au SMIC et sans augmentation générale et avec une perte du pouvoir d'achat, que la direction motivera ses salariés y compris ces cadres.

ON N'ATTRAPPE PAS DES MOUCHES AVEC DU VINAIGRE !



Rapport de la Commission économique :

La DRH nous informe que le Directeur Général présentera devant le Président Mr Favre et le PDG Mr Jean-Charles Naouri (actionnaire) son plan d'investissement sur le projet de restauration à thème service à table pour le 29 mai 2007 et que la Cafétéria de Nîmes Aquarelle a été retenu. Le décideur pour le projet d'investissement et la réponse appartient à Mr Naouri.

La CFDT soutient cette stratégie et invite le Groupe Casino à relever le défi qui est devant nous pour la pérennisation et l'accroissement de la valeur ajoutée de l'Entreprise.

Rapport du cabinet de l'Expertise comptable sur l'examen des comptes annuels 2006 de la société Casino Cafétéria :

Les experts nous ont bien expliqué que notre société était très rentable, faiblement endetté avait la possibilité de faire face aux difficultés passagères du à notre concept dépassé mais il fallait que le Groupe ou nous étions rattaché, nous permette de réinvestir les résultats dans des investissements pour faire face au marché de la restauration qui devient de plus en plus concurrentiel face à d'autres sociétés de restauration qui ne dépendent pas eux du rattachement d'un groupe de distribution.

Pour la CFDT nous sommes en phase avec leur analyse sachant que le mandat du CCE est assez limité pour avoir une analyse plus profonde sur la stratégie du groupe à notre égard.

Réponses aux questions écrites transmises par les Organisations Syndicales :

1° La DRH répond favorablement à notre demande, les informations des coordonnées de la nouvelle Organisation des Responsables Fonctionnels seront intégrées sur le présent Procès-Verbal.

2° La DRH nous répond qu'il est un peu prématuré pour un premier bilan
Nous lui avons indiqué que ce n'était pas un bilan mais les « retombées commerciales »

3° La DRH nous a répondu favorablement (*après 4 saisines par courriers officiels et 4 questions CCE sur 3 ans et intervention de l'inspection du travail*). Un nouveau registre des Accords à jour sera envoyé aux cafétérias.

On espère que l'actualisation se fera automatiquement et non plus sous la contrainte de l'administration.

4° La DRH nous indique que la négo sur la G.P.C. a été lancé au niveau du Groupe et une déclinaison sur l'Entreprise se fera sur les spécificités des Emplois et décliné par la suite à Casino Cafétéria.

5° La DRH nous a répondu qu'effectivement un décret avait été publié mais qu'il semblerait que la mise en place des « défibrillateurs » se fasse au niveau des Centres Commerciaux et non pas au niveau de chaque établissement . A suivre....

Fin du CCE à 16 heures

**Le Représentant Syndical National
Serge Nardelli**

**Copie : Inspection du Travail
Fédération
Sections**